



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Mission régionale d'autorité environnementale  
OCCITANIE

Inspection générale de l'Environnement  
et du Développement durable

**Information sur l'absence d'observation dans le délai  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
projet de parc photovoltaïque au lieu dit Combe Juliane à  
Boucoiran-et-Nozières (Gard)**

**Au titre des articles L.122-1 et suivants du code de l'environnement**

N°saisine : 2022-010875

N°MRAe : 2022APO121

Montpellier, le 02 octobre 2022

Par courrier reçu par la DREAL Occitanie, service d'appui à la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), le 02 août 2022, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard a sollicité l'avis de la MRAe sur un projet de parc photovoltaïque au lieu dit Combe Juliane à Boucoiran-et-Nozières (Gard) au titre des articles L. 122-1 et suivants et R. 122-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

La MRAe n'a pas émis d'observation dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 02 octobre 2022.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle figure sur le site internet de la MRAe.